



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 JUILLET 2024

2024 / 03 / 09

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTES	: 07
ABSENTS	: 02
VOTANTS	: 31

Date de Convocation : 25 JUIN 2024
Date d’Affichage : 25 JUIN 2024
Secrétaire de Séance : Benoît PUECH

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy.

Etaient absents représentés :

AMALRIC André par BARENS Janine
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par LOUP Karine
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier
LAFONT Stéphanie par ARMERO Séverine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe
CÈNES Frédéric par ROUQUETTE Françoise

Etaient absents :

IOUALALEN Valentin
CARAGUEL Fabienne

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2311-7 du CGCT qui stipule que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget,

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif du budget principal de la Commune, exercice 2023, chapitre 65, article 65748,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mercredi 26 juin 2024,

DECIDE, après en avoir délibéré,

- **D'allouer** des subventions aux associations désignées ci-après :

65748.3260

- AUSSILLON MAZAMET XV (USAM XV) 400 €
(Trail 2023, organisation repas après course)

65748.2135

- Association des Parents d'élèves école de Négrin 135 €
(Subvention de fonctionnement 2024)

65748.0240

- Association de valorisation de l'industrie du délainage dans le Tarn Sud 3 000 €
(Exposition temporaire à la Halle en 2024)

65748.3260

- Association Club Nautique Mazamet Aussillon 200 €
(Participation restauration Mérinos)

65748.3260

Association S D K

(Formation self défense et au krav maga des élus le 22 mai 2024)

530 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,



Benoît PUECH



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 11/07/2024



ID : 081-218101632-20240702-2024_DEL50-DE

